

INFORMATIONS DE RENTRÉE 2021/2022

UN GRAND MERCI...

Lors du pot de fin d'année qui a eu lieu le vendredi 2 juillet, je soulignais l'importance pour notre école de nous retrouver, de partager... Et aussi de prendre le temps de vous dire MERCI. Toute l'équipe éducative a besoin d'entretenir des liens avec vous, alors :

MERCI à vous les enfants : Avec qui nous avons bien travaillé, qui avez encore dû vous adapter à un nouveau protocole. Nous avons prévu plus de projets pour vous cette année autour de notre projet « Pas besoin d'aller loin pour vivre bien » et ceux-ci n'ont pas toujours abouti... Mais l'essentiel a été travaillé.

MERCI aussi à mes collègues : C'est une deuxième année de frustration, d'adaptation, de stress, de fatigue, de situations inédites à gérer et nous avons réussi à faire face avec beaucoup d'énergie. Vous avez eu la volonté de permettre à nos élèves de vivre au mieux leur scolarité malgré la crise. Nous espérons que l'année prochaine restera dans la norme. Passez de bonnes vacances surtout et reposez-vous.

MERCI l'APEL et l'OGEC : Cette deuxième année « covidée » ne nous a pas permis de nous voir autant que les années précédentes, les rendez-vous festifs se sont transformés ou annulés... mais les visios ont continué pour garder le lien entre vous et avec nous. Merci pour votre sérieux, votre implication. Merci aussi aux différentes commissions qui ont assuré leur mission jusqu'au bout !

MERCI à vous parents, d'être partenaires dans la scolarité de votre enfant et de nous accorder votre confiance.

MERCI aussi à ceux qui par leurs petites attentions ou messages, nous ont apporté leur soutien lors des moments plus difficiles traversés cette année.

Nous souhaitons de très belles vacances à tous les élèves, à l'APEL, l'OGEC et à toutes les familles.

Au nom de l'équipe enseignante,
Céline MALIDIN – Chef d'établissement

LES EFFECTIFS, LES ENSEIGNANTS, LE PERSONNEL OGEC

L'école comptera à la rentrée **147 élèves** répartis en **SIX** classes :

- ◆ 23 PS2 + 6 MS avec Mme **Céline MALIDIN**, chef d'établissement et Mme **Muriel JAHIER** le mardi
- ◆ 9 GS + 13 MS avec Mlle **Anaïs REMIGEREAU** et Mme **Eva OUVRARD** le jeudi
- ◆ 17 CP + 6 CE1 avec Mme **Stéphanie JUGIEAU**
- ◆ 16 CE1 et 8 CE2 avec Mme **Marie Christine DAHERON**
- ◆ 15 CM1 et 8 CE2 avec Mme **Charlène BATY** (retour prévu le 6/10 pour $\frac{3}{4}$ temps + $\frac{1}{4}$ temps suppléante)
- ◆ 20 CM2 et 6 CM1 avec Mme **Angélique HERBRETEAU**

Isabelle CHUPIN, enseignante spécialisée sera présente à l'école sur deux ou trois périodes dans l'année. Elle viendra sur deux demi-journées.

Céline MALIDIN sera déchargée de sa classe le mardi pour ne traiter que les dossiers de direction. **Muriel JAHIER**, Professeur des Ecoles assurera la classe de PS MS ce jour-là.

Katia ROBIN (ASEM) interviendra auprès des enfants de PS MS, au périscolaire et sur le trajet cantine.

Audrey PELLOQUIN (ASEM) interviendra auprès des enfants de MS GS, au périscolaire et sur le trajet cantine.

Agnès DAVID (Agent de service et d'entretien) fait le ménage à l'école et intervient aussi au périscolaire. Agnès assure aussi les trajets école-cantine pour les élémentaires et surveillent les élèves lors de la pause méridienne.

Marie Hélène DAVID surveille le portail le matin, intervient aussi au périscolaire et au service à la cantine.

Priscilla DELIGNE assure les trajets école-cantine pour les maternelles et surveillent les élèves en récréation lors de la pause déjeuner. Priscilla surveille aussi la sieste des MS et fait le ménage de l'étage.

Delhia MIJARES, responsable du restaurant scolaire, communiquera avec vous tout au long de l'année pour vous transmettre toutes les informations utiles pour le temps de la pause déjeuner.

LES CYCLES d'APPRENTISSAGE

L'organisation par cycles d'enseignement permet de prendre en compte la progressivité des apprentissages et les besoins des élèves pour les accompagner dans l'acquisition des compétences.

Le nombre et la durée des cycles tout au long de la scolarité obligatoire ont été redéfinis. L'école maternelle constitue depuis la rentrée 2014, un cycle à part entière. La création d'un cycle associant les deux dernières classes de l'école élémentaire et la classe de sixième doit favoriser une meilleure continuité pédagogique entre l'école et le collège.

Le **cycle 1**, cycle des apprentissages premiers, dure trois années avec la Petite Section, la Moyenne Section et la Grande Section. C'est une école qui s'adapte aux jeunes enfants et organise des modalités spécifiques d'apprentissage : apprendre en jouant, en réfléchissant, en résolvant des problèmes, en s'exerçant, en se remémorant et en mémorisant.

Le **cycle 2**, cycle des apprentissages fondamentaux, correspond aux trois premières années de l'école élémentaire appelées respectivement : cours préparatoire, cours élémentaire première année et cours élémentaire deuxième année ;

Le **cycle 3**, cycle de consolidation, correspond aux deux années de l'école élémentaire suivant le cycle des apprentissages fondamentaux et à la première année du collège appelées respectivement : cours moyen première année, cours moyen deuxième année et classe de sixième.

RAPPEL DES HORAIRES

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi :

Matin : 8 h 45 – 12 h 30

Après-midi : 14 h 00 – 16 h 30

L'accueil des enfants se fait à **8h30** dans les classes. La classe commence à **8h45 pour tout le monde**.

Les parents veilleront à ce que les horaires soient respectés pour le bon déroulement de la classe

La surveillance est assurée un quart d'heure avant le début des cours. Aussi, les portes ne seront ouvertes **qu'à partir de 8 h 30 le matin et 13 h 45 l'après-midi**.

LE CALENDRIER SCOLAIRE

Rentrée des enseignantes	Mardi 31 août 2021 avec les portes ouvertes de 17h00 à 18h30.	
Rentrée scolaire des élèves	Jeudi 2 septembre 2021	
Vacances de la Toussaint	Samedi 23 octobre 2021	Lundi 8 novembre 2021
<i>Le vendredi 12 novembre sera travaillé.</i>		
Vacances de Noël	Samedi 18 décembre 2021	Lundi 3 janvier 2022
Vacances d'hiver	Samedi 6 février 2022	Lundi 21 février 2022
Vacances de printemps	Samedi 9 avril 2022	Lundi 25 avril 2022
Pont de l'Ascension	Pas d'école du mercredi 25 Mai au Lundi 30 avril 2022	
Pentecôte	Pas d'école le Lundi 6 Juin 2022	
Vacances d'été	Vendredi 8 juillet 2021 au matin	

SORTIE DES ELEVES

Nous vous rappelons qu'à partir du moment où les enfants sont avec leurs parents, ils ne sont plus sous la responsabilité des enseignants.

RAPPEL : Pour la sortie de 12 h 30, les enseignantes restent au portail jusqu'à 12 h 40 dernier délai. Pour la sortie de 16 h 30, les enseignantes assurent une surveillance jusqu'à 16 h 40 au maximum, donc il est préférable de ne pas dépasser cette heure-là et de prendre des dispositions pour venir chercher vos enfants avant 16 h 40. Vous comprendrez qu'on est en droit de s'inquiéter après cette heure-là et que les enseignantes se permettront de vous appeler.

ABSENCE DES ELEVES

Toute absence prévisible doit être signalée plusieurs jours à l'avance ; toute absence imprévisible doit être signalée le jour même avant la rentrée des classes (par téléphone au 07 83 74 69 04) et justifiée par écrit au retour de l'enfant (Utilisez les bulletins d'absence). Le certificat médical n'est exigible que dans le cas où l'enfant a contracté une maladie contagieuse.

En maternelle : à défaut d'une fréquentation régulière, l'enfant pourra être rayé de la liste des inscrits et rendu à sa famille par le directeur de l'école qui aura, préalablement à sa décision, réuni l'équipe éducative.

En élémentaire : La directeur est tenu de signaler chaque fin de mois à l'Inspecteur d'Académie les élèves ayant manqué la classe sans motif légitime ni excuse valable au moins 4 demi-journées dans le mois.

Nous rappelons que les absences pour la cantine doivent être signalées directement à la cantine : par téléphone (02.51.42.44.24) ou par mail (cantine.stsulpice@yahoo.com), de même pour le périscolaire (02.51.40.95.37) ou par mail (cap.gribouille@orange.fr).

ASSURANCE DES ELEVES

NOUVEAU : Comme l'an passé, l'école oblige à tous les élèves l'assurance de la mutuelle Saint Christophe. Elle coûte 5 € pour l'année scolaire. Elle sera payée par tous dans les contributions scolaires. (soit 0.50 € par mois).

Ceci n'est pas une proposition. Il vous revient de compléter celle-ci par une autre assurance si vous ne la trouvez pas suffisante. Sachez que la majorité des élèves des établissements catholiques de Vendée, écoles, collèges et lycées sont assurés par les Mutuelles Saint Christophe.

LA SECURITE AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT

Les portails de l'école seront fermés à clé pendant le temps scolaire. Une sonnette a été installée à gauche du portail des maternelles. Lorsque votre enfant revient d'un rendez-vous, il devra sonner pour pouvoir entrer. Nous vous demandons de patienter avec lui le temps que le portail s'ouvre.

Des exercices d'évacuation (liés aux incendies) et des exercices de confinement (liés aux intrusions) ont lieu dans l'année. Les premiers se feront avant la Toussaint.

LE REGLEMENT INTERIEUR de l'ECOLE NOTRE DAME

Le règlement définit les règles de fonctionnement de l'école en général et de notre école en particulier. Son but est de faciliter la vie de tous dans l'école.

Il a été lu et signé sur la fiche de renseignements rendu à la direction fin juin 2021.

Vous retrouverez une version numérique sur le site de l'école.

RETRIBUTIONS

Le paiement des rétributions se fera par prélèvement automatique de septembre à juin. Les nouvelles familles ont reçu une autorisation de prélèvement à remplir et à nous remettre.

Les rétributions s'élèvent cette année à :

1 enfant : 28,50 € par mois

2 enfants : 57 € par mois

3 enfants : 80 € par mois

RENCONTRE PARENTS / ENSEIGNANTS

Nous souhaitons qu'en cas de problème, vous n'hésitez pas à venir nous rencontrer (en prenant rendez-vous). Les problèmes qui se résolvent le mieux sont ceux dont on parle... avec ceux qu'ils concernent.

RENDEZ-VOUS AVEC LE CHEF D'ETABLISSEMENT

Vous pouvez me rencontrer à l'école en prenant rendez-vous au moins 2-3 jours avant.

COMMUNICATION PAR MAIL

Comme chaque année et afin que vous sachiez ce qui se passe à l'Ecole Notre Dame, chaque mois vous recevrez le « Point Infos » par mail.

L'équipe enseignante et moi-même souhaitons vraiment qu'un dialogue constructif s'établisse à l'Ecole Notre Dame, donc n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques (positives comme négatives) en les notant sur les cahiers de liaison ou feuilles libres ou en répondant au mail envoyé.

Chaque classe possède sa boîte mail ce qui permet une communication aisée avec l'enseignante de votre enfant.

Nous nous efforcerons, la direction et les enseignantes, à ne vous envoyer des mails que du lundi au vendredi de 8h à 18h30. De même, la direction et l'équipe enseignante ne répondront plus aux mails en dehors de ces créneaux.

AUTRES INFORMATIONS

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site de l'école à l'adresse suivante :

<http://stsulpiceleverdon-notredame.fr>

Nous essaierons de faire vivre au mieux ce site ! N'hésitez pas à le consulter de temps en temps.

CANTINE

Delhia MIJARES, responsable du restaurant scolaire, communiquera avec vous tout au long de l'année pour vous transmettre toutes les informations utiles pour le temps de la pause déjeuner.

PERISCOLAIRE

Directrice : Mme **ROBIN Katia**

Animatrices : Mme PELLOQUIN Audrey, Mme DAVIS Agnès, Mme DAVID Marie Hélène.

Toutes les informations concernant le périscolaire vous seront transmises dans le cartable de votre enfant.

Nous **vous demandons de bien respecter les règles d'inscription du périscolaire**. En effet, vu l'augmentation des effectifs, accepter des élèves non-inscrits le matin ou le soir engendre souvent un changement dans l'encadrement (taux à respecter : 1 adulte pour 12 enfants).

Respectons les règles afin de ne pas mettre le personnel et les enfants accueillis au périscolaire en difficulté. Merci de votre compréhension.

Je vous souhaite de très bonnes vacances ! Profitez en bien !

Merci de votre collaboration !

**Rendez-vous le
jeudi 2 septembre**

Céline Malidin
Chef d'établissement